

## **50 ans de développement agricole : quels enseignements pour l'avenir ?**

### **Présentations :**

Paul Houée, ancien chercheur sociologue

Gérard Maise, président de l'Inra-Rennes

### **Grands témoins, acteurs du débat :**

André Pochon, retraité, anciennement agriculteur à Saint-Bihy (22) et fondateur du Centre d'étude pour un développement agricole plus autonome (Cedapa, <http://www.cedapa.com/index.htm>), écrivain, a été « témoin et acteur en première ligne de tout le développement breton depuis les années 1955 ». Il est fondateur de trois coopératives, a été administrateur de la caisse régionale du Crédit Agricole et membre de la commission nationale agricole du Parti Socialiste. Il est administrateur de l'association Vivarmor, qui œuvre au rapprochement entre une agriculture performante et le respect de l'environnement.

Jean Salmon, agriculteur retraité depuis deux ans, il a « longtemps assumé des responsabilités professionnelles et syndicales agricoles ». Il travaille actuellement sur l'enseignement agricole privé en Bretagne, et est membre fondateur de l'association Terréthique ([www.terrethique.org/](http://www.terrethique.org/)), qui œuvre « pour une nouvelle éthique de la gestion des ressources alimentaires ».

Jean-Pierre Tillon, Dr vétérinaire et actuellement directeur scientifique d'InVivo ([www.invivo-group.com/](http://www.invivo-group.com/)), il a été en 1975 le fondateur de la station de pathologie porcine de Ploufragan (22), à présent intégrée à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa). Il a également occupé les fonctions de directeur de l'École nationale vétérinaire de Nantes.

**Synthèse préliminaire par Claude Saunier**

## **PAUL HOUÉE, EX-CHERCHEUR EN SOCIOLOGIE**

### **Les mutations de l'agriculture bretonne**

L'agriculture bretonne est passée en trois décennies d'une société villageoise avec économie de subsistance à un tissu agro-industriel dynamique, le premier à l'échelle des régions de France. Paul Houée, ancien chercheur sociologue de l'Inra, a réalisé un « exercice de mémoire prospective », revenant sur ces évolutions, qui sont autant de mutations ayant conduit à ériger le “modèle breton” en exemple. Bien que, depuis 1990, l'agriculture bretonne soit devenue « désorientée, mais non désespérée ».

#### **Avant les années 50 : une agriculture vivrière**

La « base de départ de ce survol historique, ce sont des campagnes bretonnes qui avaient conservé l'esprit domestique et villageois » et fortement rurales : les près de 200 000 exploitations agricoles bretonnes « occupaient » la moitié (50,2 %) de la population active, dans une « paysannerie qui sortait à peine de la misère ». « Elle pratiquait la polyculture élevage dans une économie de subsistance parvenue aux limites de ses capacités ». En effet, peu de terres étaient disponibles, le capital était faible et cette agriculture avait besoin de « beaucoup de travail pour donner des produits peu élaborés, dont l'essentiel était consommé sur place, seuls les surplus faisant l'objet d'échanges sur les marchés locaux », au travers d'un « ensemble complexe de marchands et de notables ». Cette économie s'inscrivait dans le cadre de la commune et « au niveau plus incertain d'une cinquantaine de “pays-terroirs” organisés autour de petits centres commerciaux », où les grands clivages idéologiques saillaient autour du « moindre sac d'engrais ».

#### **1950-60 : le réveil breton au progrès**

Si ce système sort « ébranlé » de la Seconde Guerre Mondiale ; « un seuil est franchi dans les esprits : plus rien ne sera comme avant, et il faut construire un nouveau monde », plutôt que de reconstruire l'ancien. Le Comité d'étude et de liaisons des intérêts bretons (CELIB), avec sa commission parlementaire et ses 35 groupes de travail, est le « grand catalyseur sociopolitique de ce réveil breton : dès 1953, il élabore le premier plan régional français, alors que le second, celui de l'Alsace, ne le sera qu'en 1984 ». Sur le volet agricole, ce travail a permis de conjuguer l'action des pouvoirs publics (« époque glorieuse du Génie Rural ») à celle des jeunes forces rurales (« la presse annonce “la mort de Bécassine” »). « L'élan décisif vient du milieu agricole lui-même, d'une nouvelle génération éprise de progrès et d'humanisme, qui va transformer les mentalités et faire évoluer les structures ». Au sein de la Jeunesse Agricole Catholique (JAC), de la JACF et son prolongement adulte le Mouvement Familial Rural (MFR) et les maisons familiales rurales « se forge un même projet global. Il s'agit de “former des Hommes et des Femmes responsables pour des exploitations économiquement rentables et humainement viables (...) ; oui au progrès, non à la prolétarianisation”. Ils sont animés d'une même démarche pédagogique, portée par les Centres d'étude des techniques agricoles (il y aura 110 CETA dans l'Ouest), dont l'antenne est “voir, juger, agir en fidélité au réel”. Ces réseaux d'amitié et de militance vont investir le Cercle national des jeunes agriculteurs (CNJA), les Centres départementaux des jeunes agriculteurs (CDJA) et plusieurs organisations agricoles ».

#### **L'âge d'or du poulet en Bretagne**

De cette période, Paul Houée retient « deux innovations significatives : la “révolution fourragère”, qui, avec le retournement des prairies naturelles, est aussi importante que la mécanisation en ouvrant la voie aux élevages intensifs, et les premiers élevages avicoles inspirés par les USA, qui inaugurent les élevages hors-sol et les entreprises agro-alimentaires ». De 1952 à 1957, « c'est “l'âge d'or du poulet en Bretagne Centrale”, avant les premières crises de surproduction ». Cette phase cristallise « un monde de pionniers fascinés par le progrès technique, les records de production et la modernité, mais sans prendre en compte la dimension économique ».

### **1960-73 : croissance généralisée à 2 UTH**

La modernisation entreprise par la V<sup>e</sup> République Gaulliste, portée par les Trente Glorieuses, induit un climat politique « en accord ente l'État (MM. Debré, Pisani) et les nouveaux dirigeant agricoles (M. Debatisse) pour intégrer l'agriculture dans l'économie et la société modernes en appuyant l'exploitation familiale à 2 unités de travail humain (UTH), l'accès au foncier, l'organisation des productions et des marchés... ». À la phase des pionniers succède celle de la « vulgarisation de masse », avec par exemple la « généralisation étonnante du maïs dans les années 1965, la diffusion des aliments et des conseils techniques par les entreprises », visant à la rentabilité économique, analyse Paul Houée. « Un certain équilibre s'instaure entre la ferme familiale et la firme d'amont ou d'aval ; on apprend aussi à s'associer entre parents, voisins, amis pour créer des Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), développer l'entraide... ». Ainsi, l'agriculture bretonne fait « son entrée massive dans l'économie de marché ». Face aux crises de surproduction et à l'inorganisation des circuits, les groupements créent des coopératives spécialisées (aviculture), des groupements de producteurs (élevage porcin, par exemple la Cooperl). Entre 1963 et 1970, 29 coopératives seront ainsi fondées, même si apparaît « rapidement la nécessité de se regrouper en quelques grands complexes coopératifs d'où émergent Coopagri et le pôle Unicopa, fédérant 22 coopératives de base et plusieurs filiales ». Ainsi, se développent d'une part, « un ambitieux projet de développement » porté par la coopération, un syndicalisme agricole encore unifié et sous l'impulsion du Pr Louis Malassis, capable de négocier avec la CEE et des firmes internationales (par exemple Cargill) et d'autre part, des entreprises familiale accédant à la taille industrielle et aux marchés extérieurs (Guyomarc'h, Doux, Tilly, Bridel, Glon, Bigard, Gad...). La Bretagne est alors un « bassin de production assez attractif pour les capitaux extérieurs ».

### **1973-90 : une croissance à dominante agro-industrielle**

Ce développement précoce permet à la Bretagne, devenue la première région agricole de France, de connaître plus tardivement que les autres régions les effets des chocs pétroliers de 1973 et 1979. Pour assurer le « pétrole vert » de la France, la région bénéficie des plans de relance bovine et porcine, des aides de la PAC et de l'État, « qui favorisent l'intensification sans limites, l'organisation de grandes filières pour la conquête des marchés internationaux et pour la fourniture d'une alimentation de masse à bon compte ». Le contrôle des surproductions et des atteintes de l'environnement est remis à plus tard. Toutefois, Paul Houée souligne que cette évolution s'est faite au détriment de la cohésion et de l'autonomie des acteurs agricoles bretons. Le syndicalisme agricole éclate. « Les exploitations de tête concentrent l'essentiel des aides publiques et des pouvoirs de décision et se détachent d'un peloton qui espère encore les rejoindre ». Apparaissent aussi « ceux qui attendent la “voiture-balai de l'assistance publique” pour achever au mieux une course qu'ils savent perdue pour eux ». Le secteur agro-industriel d'amont et d'aval se concentre et « impose ses modèles et ses normes à des exploitations qui se spécialisent, se concentrent et cherchent à négocier au mieux leur insertion dans le marché ».

### **1990-présent : la fin d'une course de fond**

Alors que l'agriculture bretonne « achève une course de fond marquée par des résultats éclatants, mais aussi des dégâts et des victimes, les tempêtes de la mondialisation libérale accélèrent et durcissent la course, dans un brouillard qui efface les repères ». D'autant qu'un changement d'horizon est déjà en cours. « Que sera la PAC d'après 2013 ? un démantèlement compensé par quelques mesures nationales ? Va-t-on vers un découplage total entre les revenus tirés des marchés mondiaux et les aides publiques ? » interroge Paul Houée. Il estime cependant que, « de tous les défis que révèle la crise actuelle, le plus grave et le plus urgent à traiter est le défi alimentaire mondial : assurer la sécurité de nourriture à un milliard d'affamés, deux milliards de mal nourris et neuf milliards de bouches, exige de doubler la production alimentaire pour assurer la paix mondiale ». Dans cette reconfiguration qui s'impose en urgence des règles éthiques, des régulations

politiques et tous les niveaux, « comment l'agriculture bretonne va-t-elle trouver sa place, alors que les intrants de l'économie industrielle sur lesquels elle se fonde deviennent rares et coûteux, et polluants ? ». Il propose de « promouvoir une "agriculture écologiquement intensive" fondée sur la mise en valeur des écosystèmes, et non leur matraquage » et malgré une industrie à forte inertie et un besoin de revalorisation du métier d'agriculteur. « Il en coûterait beaucoup plus à la collectivité de réveiller artificiellement des campagnes abandonnées en les confiant à des agences commerciales d'aménagement que de maintenir et de former des agriculteurs aux métiers nouveaux de l'environnement et de l'accueil, à la qualité d'un cadre de vie », prévient Paul Houée.

### **Vers une différenciation accrue des types d'exploitations ?**

Il y avait 200 000 exploitations agricoles en Bretagne 55 ans en arrière, rappelle-t-il. « Il y en a aujourd'hui 37 658, dont 27 916 "professionnelles". Combien en restera-t-il en 2030 ? Le modèle de l'exploitation à 2 UTH s'est ouvert à la pluri-activité des ménages et aux formes sociétaires d'installation, mais n'a pu empêcher sa dépendance vis-à-vis des industries d'amont et d'aval, des services tertiaires ni de la grande distribution, qui absorbent la majorité de la valeur ajoutée par toute la filière ». Aussi estime-t-il que « nous allons sans doute vers une différenciation accrue des types d'exploitation. Avec 2 à 3 000 entreprises agro-industrielles assurant la production de masse sécurisée aux grands circuits de distribution tout en traitant leurs pollutions ; 10 à 15 000 exploitations à dominante familiale misant sur une production de qualité et de services en réponse aux attentes changeantes de la société, si tant est que l'on trouve assez de jeunes formes et motivés pour reprendre ces unités ; un nombre indéterminé d'exploitations "de résidence" en complément d'autres ressources (loisirs, retraite...) ».

Ce que Paul Houée résume par : « un cycle exceptionnel de développement, amorcé dans les années 1950, touche à sa fin. Peut-il encore être prolongé ? Consolidé ? Sinon, par quoi le remplacer ? En Bretagne comme ailleurs s'organisent les "mille problèmes, mille projets", chantiers souvent en réseau qui osent échanger, expérimenter, se prendre en charge sans attendre tout d'ailleurs ni d'en haut ; ils annoncent qu'une autre étape est possible, puisqu'elle est déjà en germe dans un monde plus complexe, où il est possible de retrouver le courant novateur et ambitieux de l'époque des CETA ».

-

## **GÉRARD MAISSE – INRA DE RENNES**

### **L'agriculture bretonne entre adaptation et mutation**

Avec « moins de poésie » que Paul Houée, Gérard Maisse, président du centre Inra de Rennes, a dressé, à partir du « modèle breton », les évolutions de l'Agriculture dans notre région, jusqu'à pointer « les pistes pour relever les nouveaux défis », entre mondialisation et demande locale d'une alimentation saine et abordable. Il présente cinq “idées clés” pour une mutation de l'agriculture bretonne.

Pour définir le modèle agricole breton, Gérard Maisse fait appel à trois paramètres : « c'est avant tout un complexe agro-industriel, rassemblant fournisseurs d'intrants, producteurs, industries agroalimentaires et allant jusqu'à la grande distribution. Il se caractérise par une organisation en filières indépendantes, en productions animales (poulets, dindes, lait, porcs, viande bovine) comme en productions végétales (légumes, etc.). L'organisation de ce complexe est optimisée pour un productivisme conciliant accroissement des rendements avec spécialisation, intégration, standardisation, hors-sol, et au final, mise sur le marché de produits banalisés, « au sens où ils ne sont que rarement distingués par un signe de qualité ». Les crises actuelles, traversées par ces différentes filières, imposent toutefois d'évaluer ce modèle, au travers de différents filtres.

#### **Il fallait préserver l'emploi**

Le premier filtre au travers duquel Gérard Maisse propose d'analyser les réalisations du modèle breton est celui de l'emploi. « À l'époque, c'est-à-dire au début des années 60, il fallait avant tout que l'activité agricole (secteur primaire) contribue à garder la population au pays. C'était l'objectif initial, or les emplois agricoles n'ont cessé de chuter à partir de 1950, tandis que le développement du secteur tertiaire (banque, tourisme, santé, éducation...) a permis à l'emploi breton de progresser à partir de 1975 ». Globalement, de 1950 à 2000, le nombre d'actifs a bien augmenté, mais le nombre d'actifs agricoles (salariés inclus) n'a cessé de reculer (le nombre de salariés agricoles plafonne depuis 2000). À partir de 1998, le nombre d'actifs familiaux, au sein de l'emploi agricole, n'a cessé de reculer, sans être compensé par les emplois agricoles (- 16 % sur les 10 dernières années) ni par le salariat dans les industries agroalimentaires (IAA). Au bilan, Gérard Maisse met en avant le fait que « le modèle agricole breton a fait émerger une industrie agroalimentaire dynamique, qui représente plus du tiers (35 %) de l'emploi industriel de la région, et qui a permis de générer un salariat permanent agricole (qui ne se développe plus). Il reste que ce complexe agro-industriel breton représente 11 % des actifs de la région, contre 5 % en moyenne sur la totalité de la France ».

#### **Il fallait produire pour nourrir la France**

Au sortir de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale, la demande alimentaire était forte et la Bretagne, comme l'a indiqué Paul Houée, s'est emparée de cet objectif de manière efficace : « elle est aujourd'hui la première région française pour les productions animales : plus de 60 % des porcs, plus de 40 % des œufs, plus de 35 % des volailles, plus de 25 % des veaux de boucherie, et plus de 20 % du lait produits en France proviennent de Bretagne » rappelle Gérard Maisse. « Classement moins souvent mis en avant : la Bretagne est aussi la première région productrice de légumes frais en France (avec 80 % de la production d'artichaut et de chou-fleur, 30 % de la production de haricots verts et 25 % de la production de tomates), et la première région agroalimentaire, que ce soit sur les industries de la pêche ou de la viande ». En face de ce complexe, le secteur de la grande distribution n'a cessé de se développer, à partir des années 60. « La distribution de détail des produits alimentaires est aujourd'hui contrôlée à 65 % par les super- et hypermarchés (grandes et moyennes surfaces, GMS). Le complexe agroalimentaire breton s'est constamment adapté à cette évolution technique ». Ce qui induit, selon lui, un « bilan contrasté ». Certes, « le modèle agricole breton, qui occupe le premier rang français, est une réussite en termes de production de produits standards et bon marché.

Toutefois, cette réussite ne s'est adaptée qu'au système de grande distribution majoritaire. Dans le même temps, l'emploi agricole et agroalimentaire n'empêche plus la décroissance de la population en Bretagne centrale et est devenu minoritaire en zone côtière et en Ile-et-Vilaine ».

### **Quelle efficacité sociale pour ce modèle ?**

L'évaluation d'un système de production en termes de développement durable repose sur le trépied de paramètres sociaux, économiques et environnementaux, chaque paramètre étant d'importance équivalente. « Sur le volet social, un fait marquant est qu'entre 1970 et 2000, la baisse du nombre d'actifs agricoles a été plus rapide en Bretagne qu'en France. Par ailleurs, l'installation des jeunes agriculteurs a diminué de moitié pendant la dernière décennie du XX siècle ; et près du tiers (32 %) des "installés" n'était pas d'origine agricole en 2007 ». Autre évolution sociale perceptible : la décroissance des emplois agricoles au sein de la population active, au profit du secteur tertiaire. Gérard Maise en souligne deux conséquences : « les actifs agricoles ne sont plus majoritaires politiquement ; le pouvoir politique local passe ainsi entre les mains des urbains, dont le corollaire est que l'influence des écologistes s'accroît ».

### **Le modèle breton défavorise l'agriculture bretonne**

Sur le volet économique, Gérard Maise prévient que « le modèle agricole breton n'est pas favorable à l'économie de l'agriculture bretonne ». À l'appui de ce constat, il souligne qu'en 2007, le secteur agroalimentaire avait un chiffre d'affaires net de 16,5 milliards d'Euro, la plaçant pour ce critère au premier rang des régions françaises. « En parallèle, le résultat agricole par actif était de 17 600 € en Bretagne, contre 28 570 € en moyenne en France : pour ce critère, la Bretagne est au 21<sup>ème</sup> rang des 22 régions françaises, juste devant la Corse ». De fait, le revenu net de la "ferme bretonne" s'est dégradé de manière quasi continue sur les 20 dernières années : « il se situe aujourd'hui au niveau de celui de la Basse-Normandie qui, lui, s'est maintenu à niveau constant sur cette période, comme d'ailleurs celui de la France ». D'autant que l'analyse par filière révèle, par exemple pour les productions légumières, un net recul des productions traditionnelles (artichaut) et un net développement des cultures sous serres (tomates), fortes consommatrices d'énergie. Quant aux cultures de plein champ, fortes consommatrices d'intrants, « elles ont reculé de 20 % sur les 20 dernières années, alors que le tonnage d'azote minéral vendu sur cette période est resté constant... Tous ces éléments doivent interpeller ! ». L'analyse par filière de production animale révèle les mêmes niveaux de contraste. « Depuis 1995, la filière avicole a perdu un quart de sa production, et la filière bovine un tiers. De l'ensemble des productions carnées, seule la filière porcine se maintient en tonnage produit ». Le corollaire de ces tendances est la stagnation des importations de matières premières pour l'alimentation du bétail, et un recul des surfaces de prairies (temporaires comme permanentes).

### **Une question environnementale prégnante**

Quant au volet écologique, « la question environnementale s'est posée dès le début : l'arasement des talus et l'installation du drainage, liés à la mécanisation, ont été à l'origine des premières atteintes à l'environnement pendant les décennies 70 et 80. De 250 000 km de talus existants en 1970, il reste moins de 100 000 km aujourd'hui », ce qui a un impact démontré sur la biodiversité animale comme végétale. Sur d'autres aspects, comme les nitrates, si la teneur des eaux bretonnes semble en moyenne stabilisée autour de 40 mg/L depuis 2002, il reste que les rejets de nitrates à la mer sont autour de 80 000 t/an. « Cet impact environnemental, médiatisé au travers des marées vertes, et pour partie fruit du lessivage des terres agricoles (qui dépend de la météo) est observable en de nombreux points du littoral breton, et ne se limite pas à la baie de Saint-Brieuc », rappelle Gérard Maise. L'eutrophisation pouvant s'accompagner de la présence de phytoplancton toxique, cela entraîne l'interdiction de consommer les coquillages, dommageable à certaines niches économiques. Autre emblème de l'impact environnemental, la surveillance des résidus de pesticides dans l'eau montre que l'impact des pratiques agricoles a été identifié de manière précoce et que des

mesures correctrices ont été mises en place, « hors problématique du glyphosate, pour lequel l'agriculture n'est pas le seul consommateur ». Au terme de ce bilan en demi-teinte, Gérard Maise propose « trois pistes pour relever de nouveaux défis ».

### **Première piste : une agriculture “écologiquement intensive”**

Dans la gradation de 1 (agriculture intensive) à 5 (agriculture biologique), l'agriculture “écologiquement intensive” telle que définie par Griffon « propose d'utiliser le plus possible les capacités écologiques des milieux cultivés, et de les compléter accessoirement et si nécessaire par des éléments de technologie conventionnelle ». Le passage de l'agriculture intensive (1) à l'agriculture raisonnée (2) se fait par la limitation du recours aux pesticides grâce au raisonnement des traitements en fonction de seuils d'intervention. « Toutefois, un travail récent piloté par l'Inra, Ecophyto R&D<sup>1</sup>, a montré que l'agriculture raisonnée permet, au mieux, une baisse de 10 % de l'usage des pesticides. Une réduction de 30 % de l'utilisation des pesticides en grandes cultures est atteignable par généralisation de la protection intégrée, tandis qu'une réduction de 50 %, qui est l'objectif du Grenelle de l'environnement, n'est pas envisageable sans passage à la production intégrée, c'est-à-dire en réalisant une réelle mutation de l'ensemble des pratiques agricoles ». Autre exemple cité par Gérard Maise, celui des sols, « ressource non renouvelable. Or des travaux de l'Inra publiés l'an passé montrent qu'une bonne moitié de la Bretagne présente de forts risques d'érosions en automne. Le travail du sol doit être adapté aux cultures et aux conditions pédoclimatiques ». Le facteur démographie intervient également, puisque « le centre de la Bretagne se dépeuple, et l'arrivée de retraités implique des installations de nouveaux résidents au bord des côtes, ce qui accentue le déséquilibre de représentation des agriculteurs sur ces zones ».

### **Deuxième piste : adopter un nouveau système agricole**

Il en découle qu'en première approche, « trois types de territoires sociologiquement différents cohabitent : le territoire périurbain, le côtier et le rural. Ceux-ci évoluant, l'Agriculture bretonne a à s'adapter à l'évolution sociologique des territoires bretons ». Ce que Gérard Maise résume par le besoin de « passer d'un modèle agricole breton dominant à des agricultures en phase avec la diversité du développement de chacun des territoires bretons ». En termes de moyens, il estime qu'il y a donc matière à réfléchir avec l'ensemble des acteurs locaux au rôle et à la place de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans le développement de chaque territoire, à réactiver la réflexion sur la multifonctionnalité de l'agriculture et la faire rémunérer par les collectivités territoriales, et enfin à développer les circuits courts de commercialisation dans les territoires périurbains et côtiers, « où l'agriculteur a toute sa place ».

### **Troisième piste : qualité et innovation**

La piste du développement de la qualité a été négligée : « 23 % des productions des Pays de la Loire sont sous Label Rouge, quand cette proportion est de 8 % en Bretagne ». Ce constat a été fait par d'autres, tel le Président de Cochon de Bretagne qui déclarait en 2006 : “si nous ne faisons rien, le marché nous pousse à n'être que des producteurs de minerais, vendu de moins en moins cher, avec des marges qui se dispersent dans tous les maillons de la filière et pas chez le producteur”. Pour autant, la Bretagne dispose d'atouts lui permettant d'aborder ces défis : « Valorial, pôle de compétitivité de l'industrie agroalimentaire bretonne, innovant, est reconnu au niveau national ». De même, les trois acteurs du « tripode Recherche-Formation-Développement sont déjà implantés en Bretagne, avec la présence de trois organismes nationaux de recherche finalisée dans le domaine agricole : Afssa, Cemagref et Inra, mais aussi avec une grande école du ministère de l'Agriculture (Agrocampus Ouest), une forte implantation des instituts techniques (Institut de l'élevage, Ifip, Itavi, Arvalis, Actilait) et une mutualisation de la recherche appliquée des chambres d'agriculture avec 7 stations expérimentales. S'y ajoutent un centre technique (Bretagne Biotechnologies

---

<sup>1</sup> Voir à [http://www.inra.fr/presse/ecophyto\\_rd\\_quelles\\_voies\\_pour\\_reduire\\_usage\\_des\\_pesticides](http://www.inra.fr/presse/ecophyto_rd_quelles_voies_pour_reduire_usage_des_pesticides)

Végétales), des coopératives et des organisations de producteurs (Cooperl, Coopagri, Terrena, Cecab, Cerafel...), de nombreux centres de formation initiale ou continue de l'enseignement agricole public ou privé... « Et surtout, les chefs d'exploitations bretons sont jeunes et bien formés : c'est un atout à entretenir ! ».

### **Un bilan tout en contrastes**

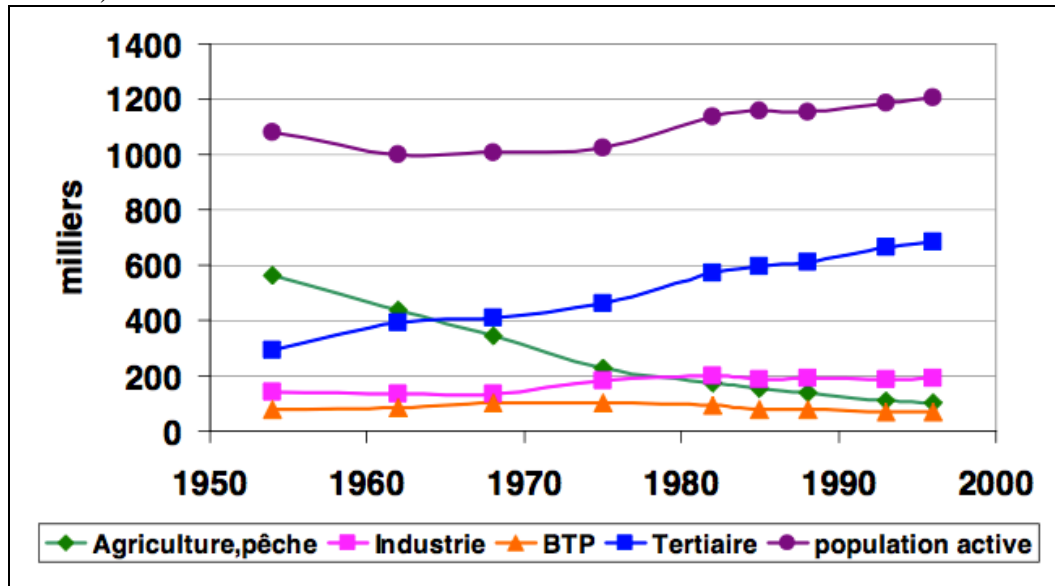
Il reste que la seule adaptation du modèle agricole breton, comme le démontre le bilan contrasté dressé en 2007 de l'application du Plan d'action de la "Charte pour le développement pérenne de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Bretagne incluant la reconquête de la qualité de l'eau » signée en 2001, démontre les limites de ce modèle. « C'est d'une véritable mutation dont l'agriculture bretonne a besoin aujourd'hui, qui serait appuyée par une volonté politique comparable à celle qui a permis la modernisation dans les décennies 1960 et 1970 ».

-

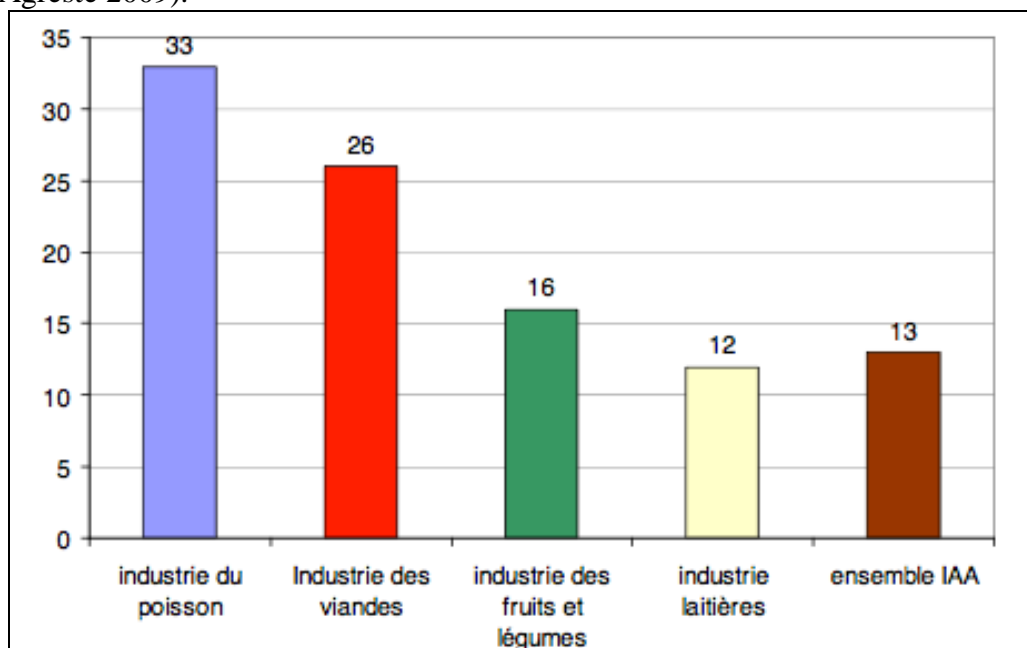
### Quelques idées clés pour une mutation de l'agriculture bretonne

1. Une agriculture « écologiquement intensive »
2. Des systèmes agricoles pour des territoires
3. Des produits agricoles sous signes officiels de qualité
4. Des innovations agroalimentaires
5. Un accompagnement de la mutation par la formation continue des actifs agricoles

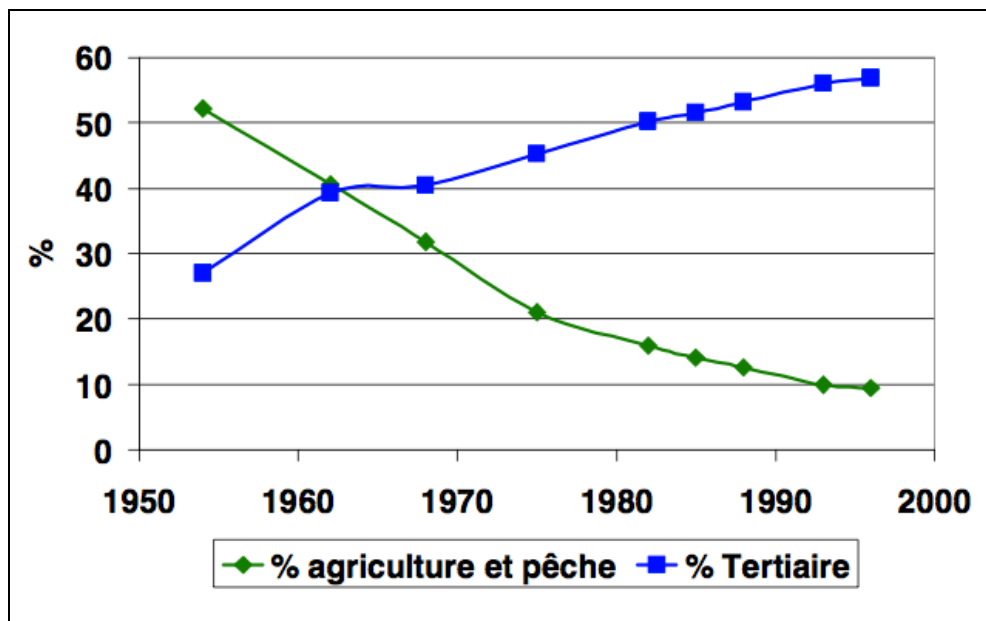
1. Évolution de l'emploi en Bretagne pendant la seconde moitié du XX siècle (sources INSEE citées par Layadi 2004).



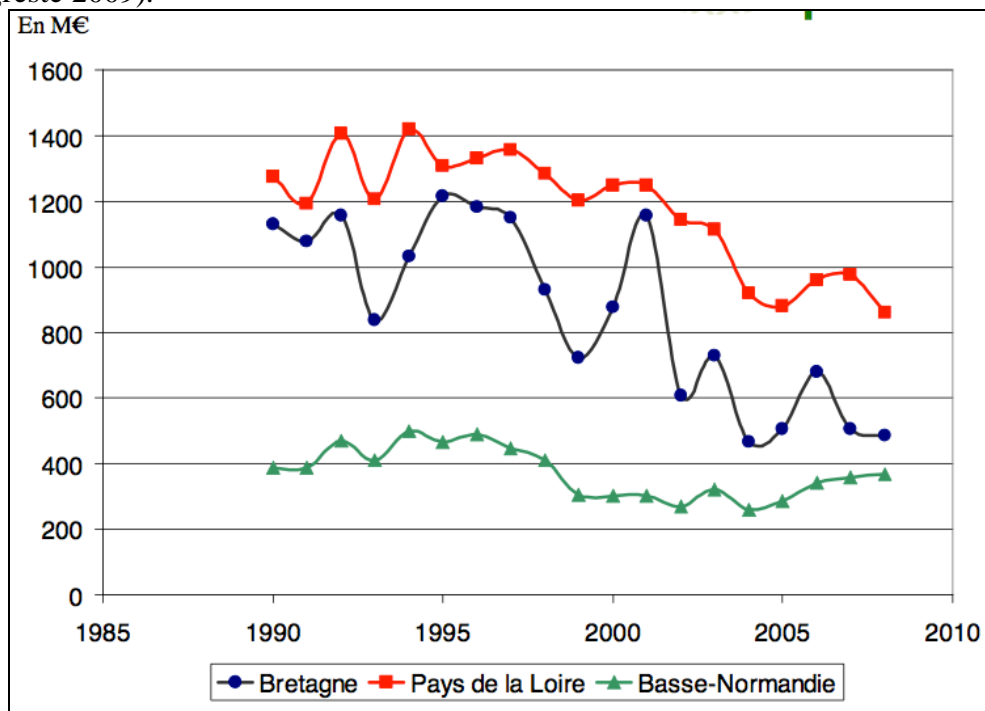
2. Part de la Bretagne dans l'agroalimentaire français : chiffre d'affaires par secteur en 2007 (source : Agreste 2009).



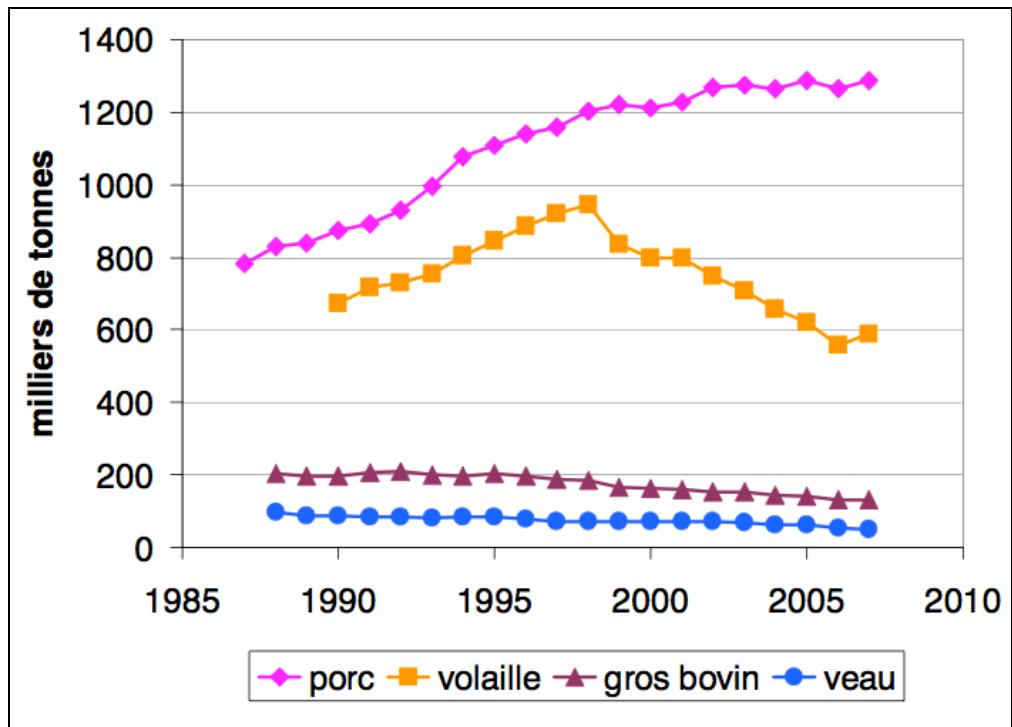
3. Taux dans la population active (source : INSEE, Layadi 2004).



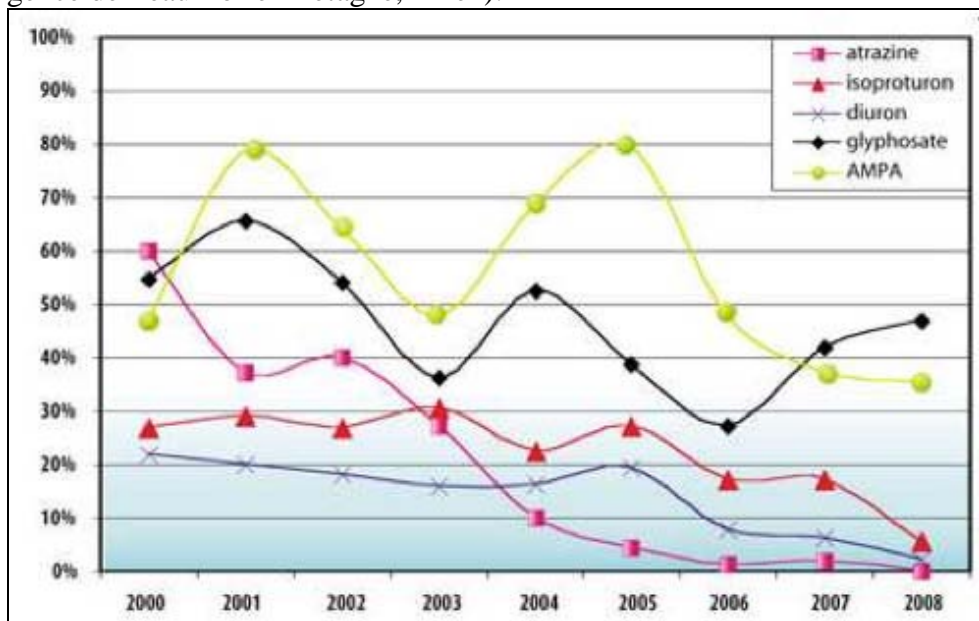
4. Évolution du revenu net d'entreprise agricole global, en millions d'euros, dans le Grand Ouest (Source Agreste 2009).



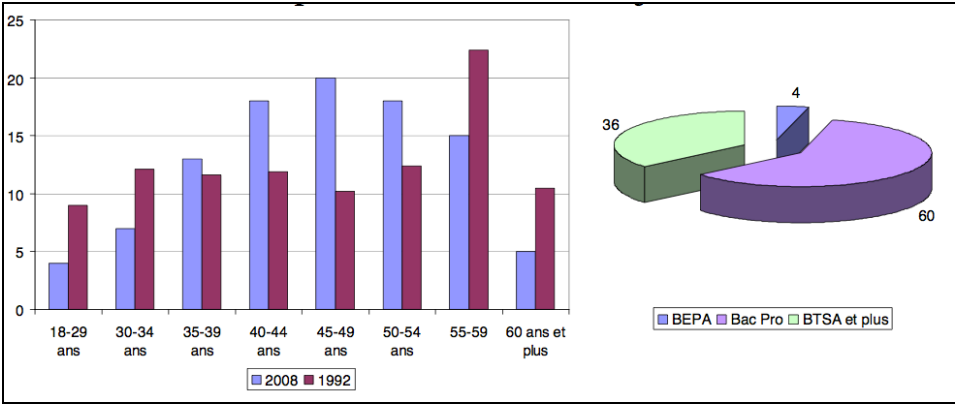
5. Evolution des filières de productions animales bretonnes (sources : CRAB, Agreste 2009).



6. Évolution des pesticides dans les eaux bretonnes : fréquence de dépassement du seuil de 0,1 µg/L (sources : Agence de l'eau Loire-Bretagne, Diren).



7. Les chefs d'exploitations agricoles bretonnes sont jeunes et bien formés.



## Les réactions des Grands Témoins

André Pochon, qui a « vécu cette période dans [sa] chair », revient sur les missions que ce mouvement s'était donné. « Au sein de la Jeunesse agricole catholique (JAC), nous avons essayé de sortir les jeunes ruraux de leur complexe d'infériorité : d'en "faire des Hommes debout" et de sortir l'agriculture bretonne de son état de sous-développement. Je ne parlerais pas de misère, mais bien de pauvreté ». Sa génération « s'est vite trouvée aux affaires : j'avais pour ma part une petite exploitation de 9 ha à Saint-Bihy ; je me suis installé en 1954, à 22 ans et demi, la même année que celle de la création du CETA de Mur-Corlay ».

Pour lui, l'aventure des Centres d'étude des techniques agricoles (CETA) s'est poursuivie jusqu'à la fin des années 60. « Ils visaient une agriculture économe, autonome et à forte valeur ajoutée reposant sur la polyculture-élevage et en particulier le lien entre production porcine et la production laitière, selon le modèle danois, très facile à vulgariser, où les porcs à l'engrais recevaient par jour 3 litres de lait écrémé, un kilo d'orge et des betteraves à volonté ». La production porcine a grandi grâce au développement de la production laitière, et celle-ci a bénéficié des importations de vaches Normandes puis de Frisonnes, faisant passer la lactation de 1 500 à 4 500 litres ». Cette croissance s'est accompagnée de la "révolution fourragère", avec la place faite à la prairie temporaire dans la rotation. Celle-ci a permis de doubler le nombre de vaches laitières à l'hectare. C'est ce modèle qui a été vulgarisé par les CETA, « Ensemble, ces productions d'herbe, de lait et de porc, ont permis un développement exceptionnel des productions animales, en maintenant le tissu rural et sans problème environnemental. Je n'ai pas peur de dire que nous avons fait du bon boulot ».

Sous ma houlette, le CETA de Corlay a mis au point la prairie à base de trèfle blanc sans engrais azotés. Cette prairie est aujourd'hui à la base du développement durable.

La question que l'on peut se poser *a posteriori* est comment un tel développement peut-il basculer en 2-3 ans dans la démesure ? La réponse est : la PAC, « signée par Edgar Pisani en janvier 1963. Elle a tout changé car elle a garanti aux producteurs des prix fixés à Bruxelles chaque année pour les céréales, la viande et le lait. En parallèle, elle a permis aux produits de substitution aux céréales (PSC) d'entrer librement » en tant que matières premières importées, « au prix du marché mondial ». Le "modèle breton" « s'y est lancé à fond et a importé massivement des PSC pour polluer ici, ce qui a conduit aux situations de dérive sur les trois piliers du développement durable présentées par Gérard Maisse ». Malheureusement aussi « le tournant s'est produit lorsque l'on s'est mis à labourer tous azimuts nos prairies pour faire du maïs fourrage complété par du soja importé. C'est un nouveau système, plus coûteux que celui né de la révolution fourragère, et qui a aussi condamné le modèle de production porcine "à la danoise", de plus en adoptant le caillebotis intégral donc en produisant du lisier plutôt que du compost... ».

Jean Salmon tient à préciser que le terme de "modèle agricole breton" n'a pas été préconstruit : il s'est progressivement imposé. De même, il est devenu agro-industriel, mais au départ, la motivation était liée à la loi d'orientation agricole de 1960, et en particulier au contrôle des structures professionnelles. Il reste que le développement de l'agriculture bretonne n'était pas initialement à finalité économique : « il n'y avait simplement pas de travail sur place dans les années 50, et déjà depuis plusieurs années. L'optique était bien, par une combinaison d'acteurs locaux – y compris politiques, comme dans le Comité d'étude et de liaisons des intérêts bretons (CELIB), de permettre par l'agriculture de garder les personnes sur place, en particulier au travers d'une politique d'installation, comme l'a souligné Paul Houée ». Toutefois, rebondissant sur les critiques d'André Pochon, Jean Salmon interroge : « où serait-on aujourd'hui si le modèle breton initial s'était pérennisé ? Le seul levier du développement des exploitations était le foncier, mais que faire avec une moyenne de 13 ha par exploitation ? Je me souviens d'empoignades pour la reprise de 50 ares ! ». Pour lui, plutôt que la PAC, c'est ce facteur limitant qui a favorisé le développement des productions hors-sol, permettant seules aux jeunes de s'installer. Il rejoint toutefois André Pochon sur la réduction du tissu de petites exploitations : « ce développement du

hors-sol est une gaffe au sens où l'on n'a pas pris en compte à l'époque les dégâts collatéraux qu'il provoquait sur l'environnement. La déconnexion est trop forte entre le hors-sol et le foncier, ayant conduit aux plans d'épandage. Mais s'il faut reconnaître qu'il n'y a pas de place pour tout le monde, prenons la commune d'Héanbihen : avec 70 exploitations sur 2 000 ha de SAU, qui vient avec moi expliquer aux agriculteurs ceux qui restent et ceux qui partent ? ».

Sur la décroissance des emplois agricoles au sein de la population active bretonne, au profit du secteur tertiaire, Jean Salmon souligne qu'il y a une autre façon d'interpréter cette figure : les plans de développement de l'agriculture bretonne ont en fait permis à la région de maintenir l'emploi agricole à un niveau deux fois plus élevé que la moyenne nationale pendant 20 ans. « L'érosion du secteur primaire s'est bien produite, mais avec un "retard" certain par rapport aux autres régions ». Et cette organisation reste un atout fort de la Bretagne.

Sur l'arasement des talus, Jean Salmon précise qu'à l'époque du remembrement, « nous n'avions pas conscience du rôle de ces écosystèmes. Quand la moisson était finie, et jusqu'à la rentrée des classes, mon père nous amenait avec la faucille et la fourche faire le nettoyage des talus, et nous le subissions comme un travail inutile. Je me suis installé en 1970 et l'arasement des talus provoqué par le remembrement était vécu comme le bienvenu, sous cet angle de vue... Ce n'est qu'après que nous sommes devenus plus intelligents ».

Sur la gestion des polluants agricoles, Jean Salmon tient à apporter un éclairage de contexte. « Je me suis installé en 1970 et deux ans plus tard, nous avons construit une stabulation pour 50 vaches laitières selon le modèle de la recherche agronomique de l'époque, imposé par les agents de la direction départementale de l'agriculture, avec une grande cour extérieure découverte, qui a servi d'atelier pédagogique pour de nombreuses séances de vulgarisation... Mais comprenait zéro mètres cubes de fosse et 10 m<sup>2</sup> de fumière. Vingt ans plus tard, lors de la mise aux normes, il n'y avait plus qu'un seul coupable des pollutions induites : moi, l'agriculteur... ».

Sur le basculement d'un système d'alimentation à base de betteraves à l'exploitation du maïs fourrager, Jean Salmon ajoute qu'il apportait « de la sérénité au ménage paysan : quand la gelée tardive annihilait la production de betteraves, c'était une année en négatif qui se dessinait. Le maïs, produisant de l'aliment conservé, permettait de s'affranchir de ce risque ».

Jean-Pierre Tillon est arrivé dans les Côtes d'Armor en 1972 : « Il y avait bien un "effet Côtes-du-Nord" à l'époque, d'autant mieux perçu que l'on était dans la JAC, orienté vers la construction, qui ne se faisait d'ailleurs pas dans la tranquillité : les points de vue s'affrontaient. Sur cette période, notre groupe de recherche appliquée a inventé l'écopathologie, aujourd'hui reprise dans le domaine de l'épidémiologie qui est la modélisation. J'en suis reparti de ce département en 1989 avec le sentiment que l'on était arrivé à la fin d'une période. Quelque chose n'a pas marché sur cette période. Que s'est-il passé qui nous a échappé ? L'hypothèse que je propose, et qui n'est pas éloignée du constat de Gérard Maisse, est que l'agriculture bretonne a investi sur l'économique et s'est délestée de ses responsabilités sociétales et environnementales. Je ne suis toutefois pas certain que l'on aurait pu faire autrement ». Quant aux actions à mettre en œuvre, « je ne suis pas sûr qu'il faille rechercher un consensus avec la société. Il me semble plutôt qu'il serait utile d'apprendre de cette phase de création, décrite par Paul Houée, pour mieux vivre les controverses actuelles, c'est-à-dire avoir un débat sur le bien public que sont aujourd'hui les Côtes-d'Armor. Un tel débat public existe ailleurs, y compris dans le domaine agricole. La coopérative Terrena par exemple, qui semblait dans l'impasse sur la question des OGM il y a trois ans, a enclenché un débat qui devrait lui permettre de sortir de cette problématique par le haut ». Enfin, Jean-Pierre Tillon souligne l'importance de la 3<sup>e</sup> piste soulevée par Gérard Maisse pour "relever les défis actuels". « Une partie de la solution viendra des innovations scientifiques et technologiques. Les chercheurs sont au travail et c'est au tissu agricole de se préparer à ce qui va arriver, le fruit de connaissances utiles à l'écologiquement intensif. Sur les aspects nutrition et santé, les résultats des études de cohortes en cours et à venir vont révolutionner nos approches, à conditions que nous ayons préparé le terrain et

que ces innovations ne se heurtent pas à un refus en bloc. Il y a un réel besoin de médiation du progrès des connaissances ».

Sur la thématique de la formation des agriculteurs, Jean Salmon souligne que le « décollage agricole s'est fait grâce à la formation : les écoles d'agriculture, mais aussi les mouvements relais, les cours par correspondance (en particulier les cours du Pr Malassis), etc. ». Il estime aussi que « les systèmes de production à venir passeront par les générations aujourd'hui en lycées agricoles, capables de s'adapter et d'analyser. Car le contexte a changé : un système de production dominant s'est imposé aux écosystèmes. À présent, les écosystèmes vont faire la dictée à l'Agriculture », et au-delà. Pour Jean-Pierre Tillon, « former aujourd'hui n'équivaut pas aux modèles de formation d'hier. Pour autant, le motus de la JAC, “voir, juger et agir” reste d'une actualité pertinente. Voir signifie aussi voir nos pratiques avec les yeux des autres, par exemple en acceptant le regard que le film de Coline Serreau<sup>2</sup> pose sur nous. Juger, cela implique de disposer d'indicateurs objectifs, à la fois des pratiques, mais aussi des pollutions par exemple. Quant à agir, cela sous-entend aujourd'hui agir “avec les autres”, écologistes compris, parce qu'ils ont un rôle dans l'agriculture de demain. Pour revenir à la formation, il semble donc impératif qu'elle intègre les sciences humaines au corpus de sciences dites “dures” enseignées aux futurs agriculteurs, afin qu'ils développent un sens critique de ce qu'ils feront – et de ce que nous faisons ». André Pochon reprend une partie de ces éléments : « quel type d'enseignement continue à se faire dans les centres de formation ? Aujourd'hui, l'on continue à pratiquer et enseigner le modèle de production végétale dominant ; les enseignants doivent arrêter de ronronner ! ». Jean-Pierre Tillon s'inscrit toutefois en faux avec ce point de vue. Au titre de membre du conseil scientifique de l'ESA d'Angers, il souligne que « 20 % de la formation y est consacrée au bio, ce qui est loin du ronronnement ». Toutefois, André Pochon ne s'estime pas convaincu par ces éléments.

---

<sup>2</sup> “Solutions locales pour un désordre global” : bande annonce à <http://www.youtube.com/watch?v=F7xG3QgJXx4>

## **Débat/questions de la salle**

Interrogés sur l'impasse dans laquelle sont engagées les filières de productions animales au regard des distorsions de concurrence, les grands témoins ont réagi en avançant différents exemples. Pour André Pochon, « il n'y aura pas de solution dans nos pays développés si l'on ne défend pas la préférence communautaire, mais cela implique aussi de supprimer toutes nos subventions à l'export. Or la PAC repose sur ces deux piliers. Pour Jean Salmon, la question de la distorsion de concurrence est complexe, et à la base d'un problème d'organisation du marché dans des zones homogènes. « Il faudrait créer une stabilité économique, en phase avec le développement d'un agriculture vivrière. Jean-Pierre Tillon souligne que les solutions peuvent également venir d'ailleurs. Il cite l'exemple des recherches en cours en Allemagne sur la flore microbienne des sols, « qui a pris à bras le corps son problème agricole et est en train de l'amener sur un terrain tout différent » d'une analyse en termes de concurrence.

### Le rôle des coopératives a-t-il changé en 50 ans ?

Pour Jean Salmon, les coopératives sont « normalement le prolongement de l'activité économique des paysans, avec le problème qu'elles sont prises en sandwich entre cette mission et la réalité de la mondialisation, avec en plus un problème français qui est l'hégémonie de la grande distribution ». C'est à son sens l'un des échecs de la coopération, « que de ne pas avoir mis la main sur la distribution ». Pour Jean-Pierre Tillon, les coopératives « restent porteuses d'un projet humain et en ce sens les valeurs n'ont pas changé : ce sont des gens qui veulent rester au pays et travailler ensemble. Mais là encore il est utile d'ouvrir les yeux. Par exemple, il y a dans le Lot une coopérative agricole qui ne vend rien ! Dans la Marne, pour protéger l'aquifère, un mouvement a su fédérer coopérateurs et négociants autour de la vente d'eau potable, et réussissent à convaincre les pouvoirs publics du bien fondé de leur démarche. Ce sont des exemples de mouvements coopératifs qui se saisissent d'une problématique politique.

### L'agriculture bretonne a-t-elle vocation à nourrir le monde ?

Pour André Pochon, une partie de la réponse est à chercher du côté du réseau d'agriculteurs rassemblés au sein du Cedapa : « en mettant la prairie au cœur de nos activités, nous avons démontré qu'il était possible de travailler moins, gagner plus et polluer beaucoup moins. Depuis 25 ans nous pratiquons l'agriculture **écologiquement intensive** ! Il est regrettable que les pionniers n'aient pas été suivis par la profession agricole majoritaire ». Ramenant la réponse dans le champ de la sécurité alimentaire, Jean-Pierre Tillon rappelle un principe de réalité : « lorsque l'on a du blé dans des silos et des clients qui en attendent livraison, il faut honorer les contrats. Il reste que la première vocation du monde agricole n'est pas d'exporter, notre responsabilité est bien sûr plus globale. Mais viser l'autonomie alimentaire signifie que l'on a certaines années à gérer de l'excédent, et donc que l'on dégage une capacité d'exportation. Pour Gérard Maisse, « la question n'est pas s'il faut nourrir le monde : la situation de l'agriculture bretonne aujourd'hui n'est pas éloignée de celle de la sidérurgie en Lorraine il y a quelques années. La question devrait plutôt être "veut-on garder une agriculture en Bretagne ?" ou bien lui préfère-t-on une activité centrée sur le tourisme ? ». Une personne de l'audience rappelle qu'en 1960, « si l'on avait laissé faire la direction de l'aménagement du territoire (la DATAR), la Bretagne serait devenue une grande réserve naturelle pigmentée de tourisme ». Au plan international, Jean Salmon rappelle que, pour la première fois en 2009, le nombre de personnes malnutries a dépassé le milliard. « Le modèle des subventions à l'exportation depuis les zones tempérées n'a pas eu d'impact mesurable sur ces chiffres. Pour moi, la voie à préférer serait la création de zones homogènes économiquement, qui protégeraient alors un marché » de la production primaire.

### Comment faire payer au consommateur le surcoût de l'agriculture raisonnée ?

L'une des voies, proposée par Jean Salmon, serait « de faire évoluer les systèmes agricoles en gardant le volume de production et en réduisant les intrants. C'est de toute façon une option qui se profile par exemple sur la question des ammonitrates, donc il faut s'attendre à une pénurie dans les décennies à venir ». Pour Gérard Maisse, l'une des voies offertes par le développement de l'agriculture "écologiquement intensive" est celle des signes de qualité. Jean-Pierre Tillon estime que l'on « ne peut pas répondre à cette interrogation, qui revient à s'interroger sur la nature de ce que l'on paie quand on achète un produit agricole. L'affichage environnemental des produits permettra pour partie de répondre à ce dernier point. Un autre aspect est de s'interroger sur la nature de ce paiement : une coopérative de déshydratation de luzerne s'est lancée il y a cinq ans dans le développement durable. Elle vient de vendre 8 millions de crédits de carbone en valorisant son activité : le consommateur n'est pas le seul destinataire des produits agricoles ».

*Un élevage breton de 500 truies hors-sol avec station de traitement de lisier qui exporte ses sous-produits en Champagne peut-il être qualifié d'écologiquement intensif ?*

Pour Jean-Pierre Tillon, cette question ramène à celle des indicateurs. « Un travail a été consacré par une jeune chercheuse de l'Inra à l'analyse du cycle de vie de trois types d'élevages de porcs : bio, raisonné et sur caillebotis. Au bilan, selon l'indicateur sélectionné, le classement des différents types d'élevage : le bio est plus économe en intrants mais le moins bien classé au regard des gaz à effets de serre, par exemple ».

*La problématique des algues vertes se retrouve-t-elle ailleurs qu'en Bretagne ?*

Jean Salmon prévient qu'il faut refuser d'associer ce problème à la seule activité agricole : « je connais par exemple une commune de 3 500 habitants qui accueille 30 000 personnes l'été et dont la station d'épuration est adaptée à une population de 3 000 personnes »... Gérard Maisse acquiesce : « le problème des algues vertes se retrouve partout. Il prend une dimension particulière en Bretagne du fait de l'économie du tourisme ».

*Sur la question de la valeur ajoutée, pourquoi la réflexion repose-t-elle sur le maintien des volumes de production, et pas des richesses du territoire ?*

Pour Jean Salmon, le maintien du volume de production « est assimilé au maintien de l'emploi ». Il reste que « l'on n'a probablement pas assez développé les productions à valeurs ajoutées ; mais cela induit aussi un circuit plus ou moins court de distribution ». Gérard Maisse remarque que, d'une façon générale, les personnes présentes sont d'accord sur le constat de l'état de l'agriculture bretonne aujourd'hui. « Il y a des pistes de réflexion ; la phase suivante sera de faire des choix ». Représentant la direction régionale de l'Agriculture, Philippe Hercouët souligne que l'État a entamé une réflexion à l'échelon régional : « il convient d'aller au-delà du diagnostic, en avançant ensemble et en dessinant un projet porté par la société, avec les professionnels. Souvent, ce qui est vécu comme des contraintes sont en fait des demandes sociétales ».

*Percevez-vous des signes de prise de conscience allant dans le sens d'une agriculture écologiquement intensive ? Où sont les forces sociales actuelles ?*

Pour Gérard Maisse, l'orientation est optimiste, « même si un syndicat majoritaire étouffe la créativité. Mais j'assiste à des débats, où les problématiques sont souvent prises à bras le corps ». André Pochon confirme : « il y a un mouvement des consommateurs vers les produits issus du développement durable. Et il y a toujours une envie d'installation, y compris parmi les techniciens passés au Cedapa, qui ont franchi le pas ». La conjoncture va également remettre l'agriculture au centre du débat, estime Jean Salmon ; « une seule chose n'avance pas assez vite : les solutions ». Ce qui fait réagir Jean-Pierre Tillon, puisque le groupe InVivo est « premier producteur mondial de solutions pour la lutte intégrée. Ces solutions existent et sont au cœur des systèmes de production. D'autres solutions sont à rechercher dans l'action : une coopérative du Nord de la France vient de rentrer dans le système de notation mondiale du développement durable, signe d'un état d'esprit qui

a changé. Dans cette coopérative, un comité des parties prenantes, c'est-à-dire rassemblant les acteurs sociaux ayant accepté de venir, a été créée : le conseil d'administration a du répondre à des questions du type "pourquoi n'y a-t-il pas de femmes dans votre assemblée" et s'est penché avec succès sur des projets demandés par la société civile, en l'occurrence en développant la valorisation du chanvre en parpaings... ».

## Synthèse préliminaire par Claude Saunier

« La définition d'un nouveau modèle agricole ne peut plus être abordée comme elle l'a été il y a quelques décennies. Cet avenir concerne bien sûr les professionnels, mais il ne peut être valablement élaboré sans le reste de la société civile » analyse Claude Saunier, président de ZOOPOLE-DEVELOPPEMENT, dans la synthèse réalisée "à chaud" de cette première rencontre "Forum des Savoirs" sur l'Agriculture demain.

Ainsi, Claude Saunier s'avoue-t-il « plus optimiste au terme du débat qu'avant de lancer cette série de rencontres ». La participation active de l'auditoire a montré que, bien que le sujet ait à dessein porté un regard sur les 60 années écoulées, « la question de l'agriculture en Bretagne n'est pas une affaire "d'anciens combattants", mais une préoccupation permanente, être ancrée dans le présent et l'avenir ». Le débat n'a pas nourri la culture du consensus et « les différences qu'il a fait apparaître permettront de faire des choix dans la clarté. Il a aussi mis en lumière des perspectives qu'il sera nécessaires d'aborder pour parler de l'agriculture de demain, que ce soit sur le rôle de la mondialisation ou la problématique de nourrir le monde ».

Au titre d'un premier bilan, amené à évoluer au gré des rencontres à venir, Claude Saunier met en avant quelques idées issues du débat :

- sur la rupture entre le modèle agricole breton et les aspirations sociétale, ce modèle, qui a fonctionné jusqu'à présent, sera-t-il capable d'évoluer ?
- la réflexion enclenchée doit continuer à être nourrie, en particulier par les contributions que les acteurs souhaiteront mettre en ligne sur le site internet dédié : <http://www.agriculturedemain.fr/>
- les acteurs du monde agricole doivent se préparer à changer et s'ouvrir au regard des autres, avant d'avoir à subir des décisions d'élus dont ils sont de plus en plus distants ...

•